

Communiqué de presse, le 14 novembre 2023

Petites villes de demain : signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Le 19 mai 2021, les communes de La Ferté-Milon et de Villers-Cotterêts ont signé la convention d'adhésion au programme national « Petites Villes de Demain » (PVD) accompagnées de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).

*Depuis, les collectivités ont travaillé à l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), véritable outil d'aménagement pour les communes. La signature de cette convention se déroulera le jeudi 16 novembre, à partir de 9h30, en présence de **Carine ROUSSEL** (Sous-Préfète de Soissons), **Vincent ROYER** (Directeur départemental des territoires de l'Aisne), **Alexandre de MONTESQUIOU** (Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois), **Céline LE FRÈRE** (Maire de La Ferté -Milon), **Franck BRIFFAUT** (Maire de Villers-Cotterêts) et **Bruno CALEIRO** (Président de l'Établissement Public Foncier Local).*

Contexte

Le programme *Petites villes de demain*, lancé le 1^{er} octobre 2020, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Formidable accélérateur des transitions territoriales en termes d'écologie et de résilience, il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants, ayant des fonctions de centralité, en aidant les collectivités signataires à concrétiser leurs projets jusqu'en 2026. Bénéficiant de la mobilisation de plusieurs financeurs (Banque des Territoires, ANAH¹, CEREMA², ADEME³...), ce programme permet d'apporter une réponse sur-mesure tout en reconnaissant les enjeux propres à chaque territoire.

Un véritable outil d'aménagement pour les communes

La signature de la convention ORT est l'aboutissement d'une démarche partenariale menée par les communes, la Communauté de Communes et l'État.

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire au service des collectivités sur le long terme qui offre aux communes des leviers d'actions et des outils administratifs et juridiques facilitant :

- la lutte contre la vacance des logements et des locaux commerciaux et artisanaux ;
- la lutte contre l'habitat indigne ;
- mais aussi la réhabilitation des friches urbaines, l'immobilier de loisir et la valorisation du patrimoine bâti.

La convention définit aussi les périmètres d'intervention et de revitalisation prioritaires.

Avec cette signature et la mise en œuvre du plan d'actions, ce dispositif rentre dans une phase opérationnelle.

¹ Agence nationale de l'habitat

² Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement

³ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

5 grandes orientations pour renforcer la centralité des communes !

Le plan d'actions élaboré exprime les ambitions du territoire et englobe divers chantiers, le tout visant à :

- redynamiser le commerce de proximité ;
- améliorer la qualité du cadre de vie et du fonctionnement urbain ;
- améliorer et réhabiliter l'habitat ;
- valoriser le patrimoine naturel et bâti ;
- favoriser et développer l'attractivité touristique et économique.

Cette convention marque une étape cruciale dans le processus de revitalisation de La Ferté-Milon et de Villers-Cotterêts. Elle témoigne d'un engagement mutuel en faveur de l'essor économique, social et environnemental du territoire. Elle contribue à renforcer le positionnement des communes signataires, en permettant de mettre en œuvre leurs projets respectifs et en offrant de nouvelles opportunités aux habitants, ainsi qu'aux acteurs économiques locaux.

Déroulé du jeudi 16 novembre 2023

- ➔ **09h30 : Arrivée de Carine ROUSSEL, Sous-Préfète de Soissons à l'ancienne maison de retraite à La Ferté-Milon (1 rue Pomparde).**
- Accueil par Alexandre de MONTESQUIOU, Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, Céline LE FRÈRE, Maire de La Ferté-Milon et Franck BRIFFAUT, Maire de Villers-Cotterêts.
- ➔ **09h30 – 10h : Présentation du projet de l'ancienne maison de retraite de la Ferté-Milon (1 rue Pomparde).**
- Céline LE FRÈRE, Maire de La Ferté-Milon, présentera le projet emblématique de la commune. La réhabilitation de l'ancienne maison de retraite, située à proximité de la MJC, du cinéma mais également du musée Jean Racine, aura pour objectif d'offrir une programmation plurifonctionnelle en lien avec l'activité culturelle existante.
- ➔ **10h15 – 10h45 : Arrivée sur la commune de Villers-Cotterêts (7 rue Ernest d'Hauterive) et présentation du projet *opération Hauterive*.**
- Franck BRIFFAUT, Maire de Villers-Cotterêts, présentera le projet phare de la ville. L'opération Hauterive qui vise à améliorer la qualité de l'habitat et de la circulation piétonne, contribuera également à densifier le centre-ville. L'opération améliorera, de manière générale, la qualité des espaces publics existants.
- ➔ **11h – 12h : Arrivée au siège de la CCRV (9 rue Marx Dormoy) et signature officielle de la convention ORT.**

Contacts presse

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Julio CANNAKE

Chargé de projet Petites Villes de Demain
07 50 71 98 83
j.cannake@retzenvalois.fr

Marlène ROLLET

Responsable communication
03 23 96 60 17 - 06 86 93 26 89
m.rollet@retzenvalois.fr

Ville de Villers-Cotterêts

Valérie CASSEVILLE-VARNIERE

Responsable communication
03 23 96 64 88 - 07 50 67 31 31
communication@mairie-villerscotterets.fr

Ville de La Ferté-Milon

Corinne PIERQUET

Directrice Général des Services
03 23 96 59 22
dgs@lafertemilon.fr